

Compte rendu conseil municipal du 15 avril 2020

Réunion par visioconférence

PRESENTS : Julien GUILLAUME, Michel SAUVADET, Dominique LOVERINI, Marie-Pierre AMOUROUX, Laurent RETAILLEAU, Elsa GALEYRAND, BERGOIN Olivier, Ernesto RUIZ, Audrey GOUTILLE.

POUVOIRS : Marie-Claude DEBRION donne pouvoir à Elsa GALEYRAND
Séverine VESSIERE donne pouvoir à Julien GUILLAUME
Yvon ROUGET donne pouvoir à Julien GUILLAUME

EXCUSÉ : Romain ROCHE

ABSENTS : Amélie DEMIGNE, Christian CHABAUD.

Monsieur Laurent RETAILLEAU a été élu secrétaire de séance.

En ouverture du conseil, le maire rappelle que la tenue de ce conseil municipal est imposée en visioconférence en raison du COVID 19, ce qui implique le huis clos.

Attribution de la Délégation de service public du camping municipal

Deux candidatures ont été officiellement reçues lors de l'appel d'offres. La commission d'appel d'offres a retenu celle de Julie POGER et Nicolas PAULUS, seule recevable. La candidature ne peut être déjà officiellement retenue par le conseil, un délai de 15 jours étant imposé par la loi. Mais le maire fait part de la demande de ce couple de venir au plus vite pour débiter les travaux nécessaires. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de leur autoriser une occupation des lieux à titre gracieux au moins jusqu'au choix officiel du prestataire lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Ligne de trésorerie

Le maire expose la nécessité de voter une ligne de trésorerie de 97 000 euros pour une durée de douze mois pour couvrir la première facture de travaux de consolidation de la falaise, rue du Pont, et d'autres factures à venir. Deux propositions de banque sont présentées. Celle de la Caisse d'épargne, la plus intéressante financièrement, est retenue à l'unanimité.

Contrat d'entretien bouches et poteaux d'incendie

Le contrat obligatoire pour l'entretien des bouches et poteaux incendie est à renouveler auprès de Suez, pour un montant de 750,60 euros pour les dix appareils de la commune. La signature du contrat est votée à l'unanimité.

Questions diverses

Bilan très positif du lancement du marché bio : 13 exposants dès la première édition et 300 visiteurs environ, respect des règles sanitaires, beaucoup de témoignages spontanés pour se réjouir du marché.

Démarrage très fort du compte facebook de la commune, créé très rapidement pour soutenir le lancement du marché bio. 300 personnes s'étaient déjà abonnées au bout de trois jours. Le maire a décidé de maintenir le versement de l'intégralité des salaires des employés municipaux durant leurs semaines d'inactivité liés au confinement. Seules les secrétaires sont maintenues à mi-temps pour travailler en alternance, avec leur accord, et comme le préconisait la Préfecture.

Laurent RETAILLEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laurent Retailleau', written over the printed name.